

Trait d'Union



Édite

A vous, habitants de Grosbreuil,

Les élus de Grosbreuil sont heureux de pouvoir par le biais de ce bulletin communal vous apporter des informations communales et associatives.

En effet, ce bulletin d'octobre est consacré plus particulièrement aux associations. Celles-ci peuvent mettre en valeur leurs activités et expliquer leur fonctionnement.

L'éventail d'associations est important, chacun doit pouvoir y trouver dans des domaines très variés ce qu'il cherche.

Je profite de cet édito pour remercier les bénévoles qui s'impliquent pour le bon fonctionnement des associations. En effet, sans eux, celles-ci ne pourraient pas voir le jour. Alors habitants de Grosbreuil, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour vous inscrire, si vous le souhaitez, à votre activité favorite mais aussi à vous investir pour que votre association rayonne et donne envie d'être découverte.

La commune essaie d'être au plus près des associations. Les adjoints aux associations, le personnel communal ainsi que les commissions concernées sont à l'écoute des demandes et des besoins.

Merci aux associations pour tout ce qu'elles apportent : échanges, rencontres, convivialité ...

La vitalité des associations participe au dynamisme de la commune.

Je termine cet édito en vous assurant de notre disponibilité et notre engagement pour faire de GROSBREUIL une commune où il fait bon vivre ensemble.

Bien cordialement,

Martine DURAND
Maire de Grosbreuil

Sommaire

Nouveaux services et entreprises,
Informations municipales,
Avis aux habitants,
Les travaux..... **2 à 3**

Compte-rendu des séances du
Conseil Municipal **4 à 7**

Le Conseil Municipal des Enfants **7**

École Saint-Louis,
École la Rivières aux Enfants **8**

Les Archers de Grosbreuil,
ASVB,
L'Entracte **9**

Familles rurales **10 à 11**

AFN,
Exposition 14-18 **12**

Faéerie,
Club les Feuilles d'Automne..... **13**

Médiathèque «à Livres Ouverts»..... **14**

Secours Catholique,
Grosbreuil hier et aujourd'hui..... **15**

Service de gestion des déchets **16**

Mairie de Grosbreuil

Tél. : 02 51 22 69 75

E-mail : mairie.grosbreuil@wanadoo.fr

Site internet : www.grosbreuil.fr

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Permanence urbanisme : le jeudi matin et sur rendez-vous le jeudi après-midi.



Nouveaux services et entreprises

PODOLOGUE :

Mme **PROTTE** Caroline

Diplômée D.E à l'Institut National de Podologie de Paris depuis 2009.

2 bis rue du moulin 85440 Grosbreuil

06 37 86 62 40

Démarrage d'activité : début janvier 2019

ASSISTANTE DE VIE / ANIMATRICE :

Mme **JACQUEMET** Vanessa

6 rue de l'atlantique 85440 GROSBREUIL

vanessa.jacquemet@laposte.net

06 03 86 39 34

MENUISERIE / AGENCEMENT :

MENUISERIE AGENCEMENT 85
Agencement placard, Parquet, Lambris,
Cloison sèche, Isolation

TREZEL ARNAUD

6 bis rue Penitance
85440 GROSBREUIL

06.23.76.16.57

arnaudtrezel85@gmail.com
Facebook : Mentiserie Agencement 85
SIRET : 822 999 009 00019

PÔLE SANTÉ – INFIRMIÈRES :

BONNEAU Pascaline

infirmière au Pôle santé de la Commune, est désormais associée à **DOUTEAU** Mylene

06 61 86 53 33

TAXI :

TAXI CHAILLOT

communes : Les Acharis, Grosbreuil, Ste Foy, Girouard

06 73 13 35 69

TRANSPORT CONVENTIONNÉ CAISSES MALADIE
TRANSPORT DE MALADE ASSIS TOUTES DISTANCES 7 JOURS/7
VEHICULE EQUIPE POUR FAUTEUIL ROLLANT (TPMP)

taxi.chailotcheilly@gmail.com

MAÇON :

ANTHONY LEFEBVRE

06 40 14 05 37
tonylef@orange.fr

Anthony Lefebvre
Maçonnerie

Informations municipales

• Fermeture exceptionnelle de la mairie le 24 et 31 décembre :

Le secrétariat de la mairie sera fermé les lundis 24 et 31 décembre.

Permanence le lundi 31 décembre de 9h à 12h pour les inscriptions sur la liste électorale.

• Site Internet :

Vous pouvez consulter la disponibilité de la salle polyvalente en allant sur le lien suivant : <http://www.sallesgrosbreuil.fr/>

• Animaux Errants :

Un animal (chien, vache, cheval...) est considéré comme errant s'il est en divagation seul sur la voie publique sans la surveillance de son propriétaire.

Que faire en cas de constatation d'un animal errant :

- aux heures d'ouverture de la mairie, appeler le 02 51 22 69 75,
- sinon prévenir la gendarmerie en faisant le 17 ou 112. Celle-ci préviendra la personne d'astreinte du territoire concerné.

• Chenil :

Nouveaux tarifs à compter du 9 octobre 2018 :

- forfait capture : 35 €,
- et par nuit de présence : 23 €.

Civis aux habitants

• Vitesse :

Les habitants de Grosbreuil, qu'ils habitent en centre bourg, lotissement ou hameau viennent en mairie pour se plaindre de la vitesse à laquelle les véhicules circulent devant chez eux.

Comme indiqué dans le Code de la Route, tout est bien mis en place pour sécuriser : les limitations de vitesse, les radars pédagogiques, les marquages au sol, les panneaux.

Alors que faire ? C'est à chacun de nous : conducteurs de véhicules, motocyclistes, cyclistes, piétons de respecter le code de la route.

Adaptons notre conduite en fonction du lieu et de la signalisation.

Respectons plutôt que de demander toujours plus de signalisation.

• Personnel communal :

Suite à diverses situations d'irrespect envers le personnel communal, nous rappelons que celui-ci en mairie, à l'école, au restaurant scolaire, aux services techniques est employé pour répondre à des besoins nécessaires au bon fonctionnement du service public. Ils sont sous l'autorité du Maire.

Il est important de les respecter dans leur travail.

En cas de besoin, la Maire et les adjoints peuvent vous recevoir en mairie. Il suffit de prendre rendez-vous au 02 51 22 69 75.

Les travaux

L'année 2018 voit la réalisation, le début de chantier ou la réflexion pour des projets d'investissements concernant l'aménagement, le développement du centre bourg.

• Travaux Rue de Bretagne :

Les projets sont terminés, les plantations prennent leur place et embellissent la rue. Les espaces de circulation : piétons, voitures sont bien délimités. Les sorties des routes transversales et du parking du cimetière sont matérialisées au sol de façon à ce que les automobilistes soient vigilants et ralentissent.

Alors à chacun de nous de respecter tous ces espaces ainsi que les limitations de vitesse.



• Travaux aménagement extérieur de la Mairie :

Les travaux ont bien avancé, il ne reste plus que les plantations qui se feront prochainement. Les travaux étaient importants, mais le résultat est satisfaisant : l'espace mairie a gagné en visibilité, les bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite...

Merci aux habitants qui ont exprimé leur satisfaction sur la réalisation de ce projet. C'est encourageant pour continuer l'aménagement du bourg.



• Travaux Pôle culturel et Eglise :

Afin de poursuivre le projet d'aménagement du centre bourg, le secteur pôle culturel et église est à l'étude. Celui-ci se fera dans la continuité de celui de la mairie (même visuel, même matériau...). Il favorisera la sécurité des circulations et des déplacements ainsi que l'accessibilité et la mise en valeur des bâtiments (église et pôle culturel).

Ce projet se concrétisera en 2019, une esquisse vous sera présentée à l'occasion des vœux de la municipalité.

• Travaux Place des Meuniers :

Les élus ont réfléchi à l'aménagement du secteur de la place des Meuniers et des parcelles AC 157, 158, 180, 181 attenantes. Le projet consiste en la construction d'un bar restaurant, au transfert de commerces et à la réalisation d'un lotissement d'habitation confié à un bailleur social et le réaménagement d'une aire de stationnement.

Pour ce projet, les élus ont entamé la réflexion avec l'Etablissement Public Foncier, L'agence des Services aux Collectivités Locales de Vendée et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Un avis d'appel public à la concurrence a été fait en juin 2018. Suite à l'analyse des offres et aux auditions, le Conseil Municipal a délibéré le 10 septembre 2018 et a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet VALLEE.

• Travaux La Garenne :

Lors de l'élaboration du PLU, les élus ont zoné à la suite du lotissement « Le Printemps » 2 parcelles (B1993, 1997) en 1AUh, c'est-à-dire en zone ouverte à l'urbanisme donc à la construction. Les propriétaires de ces parcelles ne les ouvrent pas pour l'instant à la construction.

Chaque semaine en mairie, nous rencontrons des jeunes qui sont en recherche d'un terrain à acheter dans le bourg de Grosbreuil. Face à ce déficit de terrains, les élus ont réfléchi pour trouver des solutions. Après réflexion, les parcelles AB79, 80, 116 du lotissement La Garenne qui sont actuellement en espaces verts pourraient permettre la construction de plusieurs maisons. Pourquoi réduire cet espace vert ? Parce qu'il est situé en face de l'Aire des Lavandières ce qui laisse encore aux habitants de ce lotissement un espace verdoyant près de chez eux.

Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

SÉANCE DU 14 MAI 2018

Bornes incendie : Convention avec la SAUR

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal la convention avec la SAUR pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie qui prévoit en son article 2 le renouvellement de la convention 3 fois pour une période de 1 an sur décision expresse de la Collectivité.

Afin de poursuivre le contrôle existant, Madame La Maire propose de renouveler ladite convention pour la période du 22.01.2018 au 21.01.2019. Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

Rue Beauséjour : panneaux indicateurs de vitesse

Le Conseil Municipal, décide d'émettre un avis favorable à la proposition technique et financière du SYDEV pour l'installation de panneaux indicateurs de vitesse rue Beauséjour pour un montant de participation communale de 2194 € TTC.

SÉANCE DU 11 JUIN 2018

Interventions Musique et Danse pour l'année scolaire 2018-2019

Le Conseil Municipal décide :

- De maintenir l'accès à la culture pour les enfants des écoles de la commune en poursuivant les interventions Musique et Danse pour l'année scolaire 2018-2019 à raison de 8 heures par classe pour les cycles 2 et 3, soit 56 heures maximum pour l'année .Ces interventions sont appréciées par les enfants et les enseignants des deux écoles.
- De solliciter l'accompagnement organisationnel du Conseil Départemental pour l'année scolaire 2018-2019.

Subventions 2018

Madame La Maire, invite le Conseil Municipal, après avis de la Commission Finances, à fixer le montant des subventions à attribuer pour l'année 2018 :

		Subvention 2018
OGEC pour le contrat d'association		54 175,96 €
C.C.A.S.		2 000 €
Bibliothèque « à livres ouverts »	1,50 € x 2 181 h + 300 € CD	3571,50 €
Compostons ensemble à GROSBREUIL		200,00 €
Groupement de protection des cultures		305,00 €
CAUE Vendée		40,00 €
Centre culturel du Talmondais		300 €
Protection civile		55,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Nieul le Dolent	0,15 € x 2 181 h	327,15 €
RASED		312 €

Le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer la subvention OGEC pour l'année 2018 tel qu'indiqué dans le tableau ci dessus ;
- D'attribuer les subventions (hors OGEC) pour l'année 2018 tel qu'indiqué dans le tableau ci dessus ;

Sorties scolaires de l'école publique et privée :

- D'attribuer pour les sorties scolaires une prise en charge de la Municipalité de 50% du montant total de chaque activité sachant que le montant de la prise en charge des activités annuelles par la Municipalité ne doit pas dépasser 43 € / enfant présent à l'activité par année scolaire.
- De préciser que pour les sorties scolaires la subvention sera versée sur présentation des factures et liste précise des élèves présents aux activités par l'école avant la rentrée de l'année scolaire suivant les sorties scolaires effectuées.

Restaurant scolaire : acquisition d'un four

Le Conseil Municipal décide de changer le four devenu inutilisable et de retenir le devis de la société Froid service 85 pour l'acquisition d'un four BONNET avec installation d'un adoucisseur pour le restaurant scolaire pour un montant total de 7079,12 € HT.

Zone de loisirs : prise en charge des frais du commissaire enquêteur

Le Conseil Municipal, décide de procéder au règlement de l'indemnité de Monsieur René GRELIER, commissaire enquêteur pour un montant total de 1862,22 € au fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Place des Meuniers : approbation du programme pour la consultation de commerces et aménagement

Madame la Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de construire des commerces et d'aménager la place des Meuniers.

Madame la Maire présente le projet en indiquant que plusieurs réunions de travail ont eu lieu, et propose que celui-ci soit approuvé. Ce projet présente les caractéristiques suivantes :

La surface concernée par le projet de construction de commerces concerne 333 m² utiles au total coût estimatif des travaux (valeur mai 2018) :

- **860 400 € HT pour la partie bâtiment et VRD et acquisitions de terrains**

- L'investissement total opération comprenant les révisions et actualisations est de 1 098 816 € HT – valeur mai 2018.

Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre.

Approbation de la modification No 1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver le dossier de modification n°1 du P.L.U.

- Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 153.20 à R 153.22 du code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal,

- Dit que conformément aux articles L.153-22 et R 153.21 du code de l'Urbanisme, le P.L.U. modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de GROSBREUIL et à la Préfecture, aux heures et jours habituels d'ouverture,

- Dit que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du P.L.U. seront exécutoires dès la transmission au Préfet et après l'accomplissement des mesures de publicité (affichage en mairie durant un mois, insertion dans un journal).

Concession DSP du service public d'assainissement collectif de la commune : choix du mode de gestion

La commune de GROSBREUIL exerce la compétence de collecte et traitement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire. Les effluents sont traités à la lagune de GROSBREUIL.

La commune a délégué l'exploitation du service public d'assainissement collectif à la société SAUR par un contrat d'affermage de 8 ans, arrivant à échéance le 31 décembre 2018.

Le service d'assainissement collectif de la commune présente les principales caractéristiques suivantes (données issues du rapport annuel du délégataire 2017) :

- 451 abonnés,

- 33 556 m³ d'eau facturés,

- 5 641 ml de canalisations d'eaux usées hors branchement

Le Conseil Municipal :

Article 1 : Approuve le principe de la concession (DSP) du service public en vue de l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de GROSBREUIL.

Article 2 : Autorise Madame la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la procédure de consultation, étant précisé qu'au terme de la procédure, le conseil municipal devra délibérer sur le choix du concessionnaire et sur le contrat retenu.

SÉANCE DU 9 JUILLET 2018

PATA 2018

Une consultation a été lancée pour les travaux de Point A Temps Automatique 2018 sur le réseau routier communal avec fourniture de 20 tonnes de matériaux et mise à disposition d'un rouleau compacteur sans chauffeur.

Le Conseil Municipal décide :

- De retenir la société EIFFAGE pour un montant de 13 260 € HT,
- De retenir la société V LOK pour la mise à disposition d'un compacteur pour un montant de 469,80 € HT.

Règlement pour la Protection des Données Personnelles

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application.

Dans le cadre d'une volonté commune de rapprochement et de mutualisation des moyens entre la Communauté de Communes et ses Communes membres, il est créé un service commun de Protection des Données qui sera doté de moyens humains et matériel.

Le Conseil Municipal décide :

- 1- D'engager la collectivité dans un processus visant à respecter le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données à compter de cette décision
- 2- D'accepter la proposition de mutualisation du Délégué à la Protection des Données au travers de la création d'un service commun de Protection des Données qui sera doté des moyens matériels et humains
- 3- D'autoriser Madame La Maire ou son représentant à signer la convention avec le Communauté de Commune, et tous actes y afférent

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Indemnité du commissaire enquêteur pour la modification du PLU No 1

Le Conseil Municipal, décide :

- De procéder au règlement de l'indemnité de Monsieur Marc JACQUET, commissaire enquêteur pour un montant total de 2014,45 euros au fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la modification du PLU No 1.

Aménagement du bourg : demande de subvention FRDC

Madame Le Maire informe que le Pacte Régional pour la ruralité dans le cadre du fonds régional de développement des communes soutient les projets d'intérêt local.

Compte tenu des opérations d'investissements programmés pour l'aménagement du bourg dont l'objectif repose sur une sécurisation globale et une logique de transport pour un ensemble géographique cohérent et,

Vu le montant prévisionnel des dépenses globales de 846 618,77 € HT,

Le Conseil Municipal, décide :

- D'approuver le projet d'aménagement du bourg ;
- De solliciter, tous les financeurs dont la Région dans le cadre du fonds régional de développement des communes

Projet micro-crèche

Madame La Maire rappelle la présentation faite par l'ADMR et relative à un projet de microcrèche sur la commune pour répondre à un besoin d'accueil collectif petite enfance sur la commune dont la croissance démographique est dynamique (+1.4%) avec actuellement 77 enfants de moins de 3 ans. Madame La Maire apporte les précisions suivantes sur le projet de la micro crèche :

Pour ce projet, l'ADMR sollicite l'acquisition à un coût modéré de la parcelle située rue du Moulin, face à la place des Meuniers.

Le Conseil Municipal décide :

- De continuer la réflexion avec l'ADMR et demander une estimation des domaines sur une base de 500 m² ;
- De demander une présentation préalable du projet aux assistantes maternelles de la commune ;

Rues du Printemps et des Cormiers : attribution du marché des trottoirs

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que la consultation pour les travaux de réfection des trottoirs de la rue

du printemps et de la rue des cormiers a fait l'objet d'une publication sur la plateforme dématérialisée « marchés sécurisés » du 13 juillet au 17 Août 2018.

Vu le rapport d'analyse et les critères de jugement

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot à la STRAPO pour un montant de l'offre retenue de 27540 € TTC.

Pôle santé : Modification bail pour local infirmier

Madame La Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame BONNEAU Pascaline pour la modification du bail du local infirmier du pôle santé en raison de l'exercice de sa profession en SELARL avec Madame DOUTEAU Mylène depuis le 1er septembre 2018.

Le Conseil Municipal décide :

- de procéder à la modification du bail aux articles correspondants au locataire et à la caution ;

Place des Meuniers : choix du maître d'œuvre

Le Conseil Municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par le cabinet VALLEE (Architecte urbaniste, économiste et OPC), CÔTE PAYSAGE (paysagiste), ABAK (BET structures), ICSO (BET fluides), GUILBAUDEAU (VRD), pour un taux de rémunération (base + EXE partielle + OPC + Permis d'aménager) de 10,09 % du montant des travaux s'élevant à 723 000,00 €HT, soit un forfait provisoire de rémunération de 72 956,00 euros HT,

Délibération prescrivant la révision selon une procédure allégée du PLU

Madame La Maire expose que conformément à l'article L.153-34 du code de l'urbanisme, l'objet unique de la révision consiste à passer du zonage N en A pour une partie de la parcelle B2132 sans aucune remise en cause du plan d'aménagement et de développement durable (PADD), le conseil municipal décide en conséquence de prescrire la révision allégée n°2 du PLU.

Projet Route de la Boutière

Madame La Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de terrains à bâtir à la Garenne, route de la Boutière, section AB n° 79 et 80.

La Maire précise que l'emplacement de ces parcelles est situé face à l'aire des lavandières ce qui laisse aux habitants de ce quartier un espace verdoyant.

Le Conseil Municipal, décide :

- de se prononcer sur le principe de construire sur ces parcelles et décide de créer une commission dédiée « La Garenne » pour l'étude du dossier : Martine DURAND, Jacques PERIDY, Marc HILLAIRET, Christiane DOUTEAU, Laëtitia BARRAIN, Frédéric CHAILLOU, Jean-François HAURAIX, Alain GUILMENT

Communauté de Communes : modification des statuts pour la compétence piscine

Madame La Maire indique que la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, issue de la fusion des intercommunalités du Moutierois et du Talmondais au 1er janvier 2017, exerce encore de manière différenciée territorialement quelques compétences. C'est le cas notamment pour les animations sportives dans les écoles.

Le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la modification des statuts de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral avec la prise de compétence pour l'organisation de l'activité « piscine » à destination des élèves de cycle 2 des écoles du territoire, comprenant le transport.

Le Conseil Municipal des Enfants

Lors des élections du conseil municipal des enfants, les élus ont été les suivants :

Pour l'école La rivière aux enfants :

En classe de CM2 - Liah DANIELE ; Ambre GALLOT ; Nina GROSSIN ; Nolan ROBIN.

En classe de CM1 - ADDALA Alexandre ; BONNEAU Liam ; ROUXEL Erwan ; GREAUD Alan.

Pour l'école Saint Louis :

En classe de CM2 - Julie GUILLOU ; Lilly RETUREAU. En classe de CM1 - BABLON Alexiane ; MICHAUD Tom.



École Saint-Louis

Une nouvelle année scolaire est déjà commencée depuis plusieurs semaines. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Delphine Guillot, qui assure la décharge de direction le lundi et Sandy Fonteneau qui vient en aide à Céline Jadaud en GS-CP.

Cette nouvelle année reste sous le signe des valeurs qui nous tiennent à cœur dans notre projet éducatif : accueil, bienveillance, accompagnement, échanges, entraide.

Ces valeurs, nous les entretenons d'abord dans nos classes en entretenant la coopération, en mettant en avant les compétences des uns aux services des autres mais aussi en restant proches des réalités locales parfois inconnues des enfants avec par exemple, la culture des légumes. D'ailleurs qui dit légume, dit soupe. Ce fut récemment une bonne occasion de cuisiner et de déguster la production locale !

Nous les entretenons également entre nos classes avec, régulièrement, des matinées où petits et grands se mélangent et s'entraident aussi bien au cours des olympiades que des matinées-projets.

Projets qui nous mèneront au-delà de l'école à nouveau cette année puisque nous célébrons le centenaire de l'armistice. C'est l'occasion de remonter le temps, au cours de l'année, de nos grands parents, en passant par les rois et les empereurs jusqu'à nos lointains ancêtres de la préhistoire. Nous profiterons des richesses historiques de la Vendée au fil de nos sorties.

Les enfants auront le plaisir de revisiter et de mettre en scène « Un conte de Noël » de Charles Dickens le 21 décembre à la salle polyvalente. Tout le monde est convié, des gourmandises seront proposées à l'entracte.

Encore une fois, c'est une année riche qui s'annonce et que nous avons plaisir à partager avec tous !



École La Rivière aux Enfants

Une rentrée des classes conviviale

C'est sous un beau soleil et en musique que la 1ère journée d'école s'est déroulée. En effet, les élèves ont accueilli avec plaisir leurs nouveaux camarades en leur interprétant un chant et une élève de CM2 leur a joué un morceau de flûte traversière.

Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe enseignante est composée de la façon suivante :

- Corinne GALIBERT, pour la classe PS1/PS2/MS, aidée d'Angélique BOUCHER,
- Christelle LANGEVIN, pour la classe PS2/MS/GS, aidée de Sylvie MARIONNEAU,
- Murielle LEFRANCOIS, pour la classe de CP, ainsi que Sophie NEEL, sa décharge de direction,
- Manuella MATHE, pour la classe CE1/CE2,
- Carole CLOUTOUR, pour la classe CE2/CM1,
- Sandrine DUPUY, pour la classe de CM2.



Les projets

Dans le cadre du projet d'école, des actions sur le développement durable seront menées.

Mais aussi, spectacles, cinémas, concerts, expositions sont au programme, permettant aux enfants de construire leur parcours artistique et culturel.

Vous pouvez consulter le blog de l'école à cette adresse :
<http://passerelle2.ac-nantes.fr/lariviereauxenfants/>





Les Archers de Grosbreuil

LES ARCHERS DE GROSBREUIL... 8 ANS APRÈS !!!

Fondé en 2010, le Club des Archers de Grosbreuil comptait, en cette fin de saison 2017/2018, 50 archers et archères, allant de la catégorie poussin à super vétéran.

Le club pratique le tir à l'arc, en loisir ou en compétition, mais toujours dans une bonne ambiance familiale. Vous pouvez venir pratiquer à partir de 10 ans et ce jusqu'à...

Depuis 2011, le club est affilié à la F.F.T.A. (Fédération Française de Tir à l'Arc). Durant la saison, les archers et archères, qui le souhaitent, participent à des compétitions départementales, régionales et nationales. Chaque année, un ou plusieurs licenciés du club sont sélectionnés pour les Championnats de France et font briller les couleurs de Grosbreuil dans tout l'hexagone.

Pour la troisième fois, le Championnat Départemental de tir en salle sera organisé par les Archers de Grosbreuil. Cette compétition se déroulera les 26 et 27 Janvier à la salle omnisport de notre commune. Le samedi tireront les jeunes et le dimanche, les adultes. C'est un évènement ouvert au public, les portes seront ouvertes tout le week-end pour tous les curieux.

Inscriptions toute l'année

**Entraînement : le mercredi de 19h00 à 21h00
le samedi de 9h00 à 12h30**

**Salle omnisports de septembre à fin mars et terrain extérieur
d'avril à fin juillet**

**Contact : Patrick FONTENELLE (président)
au 06 85 88 15 96 et 02 51 90 83 53**



L'ASVB défend et partage le patrimoine culturel et naturel de la Bénattonnière ou en lien avec ce domaine naturel multi-séculaire, aujourd'hui menacé.

Nous lançons un projet d'inventaire de la faune sauvage sur le domaine : mammifères, oiseaux, batraciens, reptiles, poissons, insectes...

Ceci sera l'occasion à la fois d'être attentif, de prendre conscience de la diversité qui nous entoure et de mieux connaître notre environnement rural.

Cet inventaire est déjà bien avancé, mais nous recueillerons encore d'ici fin 2018 les témoignages et photos des observateurs concernés en vue d'un futur rapport sur ce coin de nature.

**Vous pouvez nous partager vos observations à :
vallee.benattonniere@gmail.com**

L'entracte - Théâtre

Valérie LAMOTHE notre Metteur en scène a sonné la rentrée à l'Entracte de GROSBREUIL ce jeudi 20 septembre.

3 pièces avec une troupe de 12 enfants, une troupe avec 7 ados et la troupe adulte avec 11 acteurs.

Les représentations auront lieu les 22, 23, 24, 29 et 30 mars, plus le 26 mais seulement avec les adultes.

Différentes animations seront proposées tout au long de l'année, comme de la Zumba, du Yoga, de la vente de chocolats pour Noël et une tombola.





***Nouveauté 2018/2019* : Gym/fitness**

Renforcement musculaire - LIA – CARDIO – STEP

Chaussez vos baskets et venez nous rejoindre dans une ambiance dynamique avec Fanny, votre animatrice, sans oublier votre bonne humeur ! Une heure chaque semaine, pour faire le plein d'énergie... et de muscles !

Mardi soir de 19h45 à 20h45 à partir du 11/09/18 à la salle omnisports.

Apportez un tapis et une 2ème paire de baskets uniquement pour la salle.

Renseignements : Marie NICOLAIZEAU au 06.29.07.55.99 ou famillesrurales.grosbreuil@gmail.com



Yoga

Venez découvrir le « Hatha Yoga » avec Elisabeth.

Yoga traditionnel, avec enchaînements de postures et d'étirements, basé sur la respiration pour préparer le corps à la méditation. Cette forme de yoga permet de travailler à la fois le corps et l'esprit. Laissez à la porte vos tracas du quotidien et venez vous relaxer... tout près de chez vous !

Chaque semaine, 1h de yoga et ¼ h de relaxation.

Mercredi soir de 18h à 19h15 ou de 19h30 à 20h45 à partir du 12/09/18 à la salle du pôle culturel.

Apportez un tapis, un coussin et une couverture.

Renseignements : Maryline MOUILLE au 06.85.37.61.84 ou famillesrurales.grosbreuil@gmail.com



Gym douce

Votre animateur, Laurent, vous propose une heure de gymnastique d'entretien chaque semaine, composée d'exercices et d'étirements, bons pour la santé, et respectant vos articulations et de votre colonne vertébrale. A consommer sans modération !

Vendredi matin de 9h30 à 10h30 à partir du 14/09/18 à la salle omnisports.

Apportez un tapis et une 2ème paire de baskets uniquement pour la salle.

Renseignements : Maryline MOUILLE au 06.85.37.61.84 ou famillesrurales.grosbreuil@gmail.com

ACTIVITÉS CULTURELLES- LOISIRS



Loisirs créatifs

Carterie, objets déco, jouets d'éveil, doudous, couture, broderie etc... Venez partager votre savoir-faire et votre créativité, ou tout simplement découvrir les joies de fabriquer de vos propres mains, juste pour le plaisir...

Atelier en groupe le lundi après-midi de 14h30 à 17h, tous les 15 jours, à partir du 10/09/18.

Salle du pôle culturel.

Renseignements : Monique TESSIER au 02.51.22.65.66 ou jeanfrancoismonique@gmail.com



Peinture

Rejoignez notre groupe d'artistes amateurs d'art, pour partager un moment de plaisir et/ou améliorer votre technique au choix : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, etc...

Atelier en groupe le mercredi matin de 9h à 12h, à partir du 12/09/18.

Salle de l'école La Rivière aux Enfants.

Matériel non fourni.

Renseignements : Chantal LEVEILLE au 02.51.22.92.75



Récré-art

Déco, couture, création de bijoux, sacs, scrapbooking, cartonnage, origamis, DIY... Venez nous retrouver pour partager vos idées, créer et vous exprimer en laissant libre cours à votre imagination. Sorties salons/expositions.

Atelier récré-arts le jeudi de 20h à 22h30, tous les 15 jours, à partir du 13/09/18.

Salle du pôle culturel.

Renseignements : Anne-Lise BRUNET au 06.42.62.21.73 ou annelisebrunet@orange.fr

AFN - Soldats de France

SOUVENONS-NOUS !

Le 3 Août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France – Ce conflit mondial durera un peu plus de 4 ans – Il sera le plus grand désastre humain, matériel et économique de l'histoire – Ce conflit va être marqué par des dates indélébiles :

- **22 août 1914** : Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France – **27.000** français tués
- **6 – 11 septembre 1914** : première bataille de la **Marne** avec **195.000** morts dont **112.000** morts et disparus franco/britanniques et **83.000** morts côté allemand
- **21 février – 18 décembre 1916** : Bataille de **Verdun** entraînant la mort ou disparition de **160.000** français et **143.000** chez les Allemands.

Plus de **60 millions d'obus** tirés sur cette période dans « l'enfer de Verdun »

- **1er juillet – 18 novembre 1916** : bataille de la **Somme** – en une journée l'infanterie britannique perd près de **20.000** soldats, un triste record pour cette armée.

Pendant cette période, les combats font **300.000** morts britanniques et français et près de **170.000** tués dans l'armée allemande.

- **Avril à Octobre 1917** : la bataille dite « **du Chemin des Dames** » a été l'une des plus sanglantes avec un bilan estimé à **350.000** victimes, côtés français et allemands cumulés.

- **Juillet 1918** : **seconde** bataille de la **Marne** qui tourne à l'avantage des alliés appuyés par l'armée américaine.

- **11 Novembre 1918** : l'armistice signée par l'Allemagne, la France et ses Alliés marque la fin des combats de la première guerre mondiale et la victoire des Alliés – les forces de l'entente (**26 pays**) se sont élevés à près de **43 millions de combattants** entre 1914 et 1918.

Cette guerre est un très grand désastre, l'Europe en sort très affaiblie avec un bilan humain très lourd :

- **18, 6 millions de morts : 9,7 millions de morts pour les militaires et 8, 9 millions de morts civils**

- **21, 2 millions de blessés militaires et 7, 7 millions de disparus**

Pour la France, ce sont un peu plus de **1, 3 million de morts** dont **22.000** morts pour la Vendée et **90** morts pour notre commune (environ **6%** de la population).

Les dégâts matériels sont très importants – des villes, des villages et des usines sont détruits des infrastructures de communication (routes, voies ferrées etc.) sont endommagées.

Ces chiffres sont plus qu'éloquents et démontrent l'atrocité des combats qui ont marqué l'histoire de la nation. **Nous ne devons et pouvons pas oublier cette page d'histoire.**

Exposition 1914-1918

Armistice 11 novembre 1918

Du Samedi 10 au Dimanche 18 novembre 2018 inclus, une exposition est organisée à la Salle Polyvalente, pour marquer l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la Grande Guerre. Si vous souhaitez présenter durant cette exposition des objets ou des documents vous appartenant, contactez-nous.

L'exposition est ouverte au public les :

- **11 novembre 2018 de 16 h à 18 h**
- **12, 13, 14, 15, 16 novembre 2018 de 10 h à 12 h**
- **17 et 18 novembre 2018 de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h**
- **Vendredi 16 novembre 2018 à 15 h : Conférence de M. Georges MARSAULT sur la Grande Guerre.**

L'inauguration de l'exposition aura lieu à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'Armistice, à partir de 10 h le samedi 10 novembre 2018 à la Salle Polyvalente.

L'HISTOIRE C'EST LA MEMOIRE ET L'ESPOIR

C'est dans cet esprit que la section **UNC** de Grosbreuil a été créée le **5 juin 1927** – Elle comprenait

à l'époque **61 membres** – de nos jours, la section compte encore **50 adhérents** composés par les « **AFN** » - **Soldats de France et Opex** – Compte-tenu de la population, ayant doublée depuis ces dernières décennies, le nombre d'adhérents pourrait être supérieur. C'est donc un appel qui est fait

à l'occasion de ce centenaire. Il appartient à chacun de nous d'y réfléchir pour que ces journées du souvenir puissent perdurer et que nous soyons toujours plus nombreux pour accompagner nos porte-drapeaux qui représentent la mémoire de nos soldats morts pour la France lors des différents conflits du siècle dernier. **Nous ne pouvons pas rester indifférents !** Si vous partagez un peu cet esprit patriotique, venez nous rejoindre au sein de notre association.

Pour marquer la commémoration du centenaire de l'armistice, la section organise le **10 novembre 2018** un repas animé musicalement. Profitez-en pour venir partager ce moment festif, ouvert à tous.



Faérie

L'association Faérie organise des jeux de rôles grandeur nature et des jeux immersifs, mais pas que ! Elle propose plusieurs activités sportives ou créatives.

Tout d'abord chaque semaine une équipe de joueur se réunit, depuis plus de deux ans maintenant, pour faire un jeu sportif appelé :



Le Trollball. Issus de l'univers du jeu de rôles, c'est un mélange de football américain et d'escrime pour l'idée, mais réellement c'est un sport à part entière avec ses règles, ses stratégies et ses techniques. Une page facebook et un forum lui sont dédiés pour discuter et organiser les entraînements.

Ensuite, Faérie c'est l'organisation de plusieurs types de jeux. Des jeux immersifs comme :

- **Le Cor de Lunaria** (tournoi de jeux médiévaux fantastiques organisés au château de la Grève, au mois de juin), une page internet lui est dédiée sur le site de Faérie. Les visiteurs peuvent participer à un tournoi dans l'univers du jeu, parier et se restaurer tout en se promenant parmi les exposants;

- **HécaZombe** (jeu immersif dans un univers post apocalyptique) est un jeu pour joueurs avertis, où chacun doit survivre et protéger son camp. Il est organisé pour 80 joueurs, les derniers weekends d'octobre au château de la Grève. Cette année ça sera la 3ème édition et elle est déjà complète. Une page facebook et des vidéos youtube lui sont dédiées. Vous pouvez retrouver tout au long de l'année des murder parties et soirées enquête organisées par l'association pour ses membres et les collectivités. La prochaine aura lieu le 1^{er} décembre 2018 à la médiathèque de la Bernardière.

L'association organise aussi des ateliers de confections de costumes, d'armes en mousse et latex, de masques et prothèses en latex, et accessoires de jeu. Faérie a été créée pour partager la passion de l'immersion. Son principal soucis est que tout le monde s'amuse et vive un moment le plus réaliste possible. L'adhésion est ouverte à tous et est obligatoire pour participer aux événements et activités.

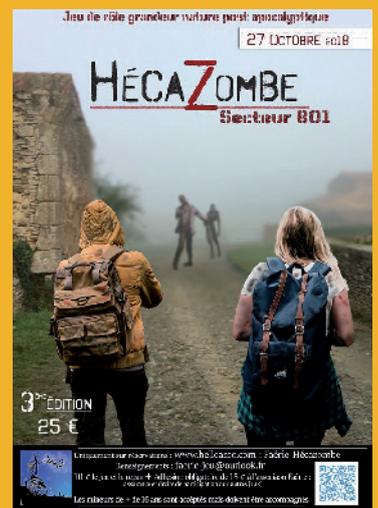
Contacts :

Mail: faerie-jeu@outlook.fr

Site: www.faerie-jeu.org

Chaîne youtube : Faérie Association

Facebook : Faérie



Club Les feuilles d'Automne

Ouvert à tous, le Club organise deux concours de belote à salle polyvalente de la Mairie :

- Le mercredi 24 octobre
- Le mercredi 19 décembre

Les Inscriptions débutent à partir de 14 heures. Le début des concours commence à 14h30.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Le Banquet annuel aura lieu **le mercredi 28 novembre prochain.**



ESPACE ENFANT



ESPACE ADO

Médiathèque

La Médiathèque de Grosbreuil « A Livres Ouverts » vous propose ses services :

- **Un portage de livres à domicile** pour les personnes n'ayant pas ou plus la capacité de se déplacer ; n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 20 15 49
- Possibilité de consulter le « **Journal des Sables** » **le jeudi matin** au cours de la permanence de 9h00 à 11h00.
- **Accès aux ordinateurs libre et gratuit** avec possibilité d'imprimer des documents : 0,50€ la feuille noir et blanc et 1€ la feuille couleur.
- **Un service de navette renforcée** a été mise en place récemment : nous pouvons vous réserver à la BDV un livre non disponible à la médiathèque. Dans un délai de 15 jours-1 mois, il est arrivé à la médiathèque et vous pouvez l'emprunter.
- **Chaque samedi matin, venez découvrir la plate-forme numérique : e-media** : le département de la Vendée propose une bibliothèque numérique gratuite à tous les inscrits des bibliothèques du réseau départemental : vous pouvez **lire** un grand choix de livres numériques, **écouter** de la musique, **regarder** de nombreux films à la demande, **apprendre** : auto-formation en ligne et s'informer en direct actualités magazines, journaux.

Des contenus adaptés aux plus jeunes sont aussi proposés : films, musique, revues, livres interactifs.

- Vous pouvez consulter le blog : bibliogrosbreuil.wixsite.com/biblio

Un **espace ados** plus attrayant est en cours d'aménagement. L'équipe de bénévoles s'est donnée comme objectif cette année de rejoindre les ados. Lecteurs de ce bulletin, transmettez l'info auprès des ados. Vous les ados, venez nous souffler vos idées de lecture, d'animations...

Quelques dates à retenir :

- Vente de livres à la Médiathèque le **samedi 17 Novembre : 9h-12h.**
- Les Voyageurs du soir sur le thème des lettres d'amour et sous la forme de balade contée dans Grosbreuil le **vendredi 14 Juin 2019.**

Rappel des horaires d'ouverture:

Lundi : 16h00 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 11h00 – Tous les jeudis, possibilité de consulter le « journal des Sables »

Samedi : 10h00 - 12h00

Nous contacter :

Médiathèque « A livres ouverts »

Pôle culturel

2A rue des Lauriers

85440 GROSBREUIL

02 51 20 15 49 / bibliothequegrosbreuil@orange.fr



ESPACE ADULTE

LE SECOURS CATHOLIQUE DU TALMONDAIS.



Le **Secours Catholique du Talmondaise** intervient sur les 9 communes : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, Saint Hilaire la Forêt, Saint Vincent sur Jard et Talmont Saint Hilaire.

Les Permanences sont fixées le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, au 280, rue du Paradis, à Talmont St Hilaire : Les bénévoles y accueillent les personnes qui souhaitent discuter ou confier leurs difficultés.

Les autres jours, notre équipe reçoit au local ou se déplace à domicile pour répondre à des **demandes d'aides d'urgence** en lien avec les Assistantes Sociales, les CCAS ou le Panier Talmondaise.

En ce qui concerne les **vêtements**, nous travaillons en partenariat avec le secteur de Moutiers. Aux permanences du mardi, nous pouvons recevoir les vêtements en bon état. La boutique du Secours Catholique de Moutiers est ouverte à tous au 7, place de la Gare, le SAMEDI, de 14 à 17h.

Nous avons également mis en place **un service mobilité pour le transport** des personnes en situation précaire qui ne disposent pas de moyens de transport et qui ne peuvent pas compter sur la famille ou les amis.

En lien avec le secteur de Moutiers, il existe **le service «Accueil et Envoi en vacances** » pour les enfants ou aussi des familles.

Notre équipe est sollicitée pour des **visites à domicile de personnes seules**.

Nous avons aussi lancé des **après midis - convivialité pour les familles et pour les enfants**.

Au printemps, nous organisons une **marche piquenique** à destination de tous, accueillis et accueillants.

En novembre, au moment de la **Collecte Nationale**, nous avons pris l'habitude d'organiser **un concert**.

Depuis 2 ans, nous sommes sollicités par des Municipalités pour être partenaires de **l'action « Passeport du Civisme »** en direction des élèves de CM2 pour les sensibiliser à la Solidarité.

Enfin, en décembre, nous réalisons **l'opération « 10 millions d'étoiles »** : il s'agit de la vente de bougies dont une partie sert à financer **l'arbre de Noël** qui réunit les familles accueillies dans l'année.

Contact : Dominique BIRON

Telephone : 02-51-22-63-45



Grosbreuil hier et aujourd'hui

Depuis sa création en 2015, l'Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui » accueille chaque jeudi de juillet et août et chaque dimanche depuis 2018 le public, habitants de la Commune et touristes, à venir découvrir les locaux aménagés « époque 1950 » (classe, pièce de vie, buanderie/laiterie et, depuis 2018, une cave et une présentation de matériel dans le préau).

Elle propose aussi au public diverses animations durant le printemps et l'été : journée du petit patrimoine, matinées « dictée à la plume » et « certificat d'études », soirée « grillées de mogettes », soirée « galettes de blé noir/confiture », vide-grenier.

L'Association accueille également les élèves des écoles de Grosbreuil et de communes voisines pour leur faire

découvrir ce monde « d'avant » ; elle accueille aussi des pensionnaires de maisons de retraite qui, eux, nous font partager leurs souvenirs.

L'Association poursuit ses activités pour mettre en valeur le patrimoine de Grosbreuil, continue l'aménagement des locaux, la recherche de documents et de matériels à présenter ; le programme des mois à venir prévoit la reconstruction du puits dans la cour et l'organisation d'un bal populaire avec musique des années 1950 le 14 juillet 2019. Merci à toutes les personnes qui ont mis à notre disposition des objets, du matériel, des documents ou des photos ; si vous en possédez et si vous souhaitez les voir exposés(es) à la Maison du Patrimoine, contactez-nous ! Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine de GROS-BREUIL vous intéresse !

Contact : Jean PIGNE : 02 51 22 63 26 ou jeanpigne@free.fr ou Joël GABORIT : 02 51 22 62 61 ou joel_gaborit@orange.fr

Gestion des déchets



Distribution - Echange - Déclaration de perte pour les habitants du secteur Talmondais* :

- Conteneur à ordures ménagères
- Carte d'accès en déchèterie
- Composteur**



Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 17h30 à la Communauté de Communes

Pièces justificatives à présenter :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile :
 - ou • Dernier avis de taxe sur le foncier bâti (propriétaires)
 - ou • Acte notarial (nouveaux acquéreurs)
 - ou • Bail de location (locataires)
 - Attestation de vente du notaire (en cas de déménagement)

Secteur Talmondais* : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard-sur-Mer, Longeville-sur-Mer, Poiroux, Saint-Hilaire-la-Forêt, Saint-Vincent-sur-Jard, Talmont-Saint-Hilaire.

Composteurs** : pour les habitants de Grosbreuil, merci de contacter la Mairie.



HORAIRES 2018 DÉCHÈTERIES

La Communauté de communes Vendée Grand Littoral vous accueille toute l'année sur ses cinq déchèteries.

Les horaires d'été s'appliquent du 1er avril au 30 septembre et les horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars.

⚠ A noter que pour les professionnels, l'accès n'est pas autorisé les samedis au Givre et à Saint-Vincent-sur-Graon.

- LUNDI ▶
- MARDI ▶
- MERCREDI ▶
- JEUDI ▶
- VENDREDI ▶
- SAMEDI ▶
- DIMANCHE JOURS FÉRIÉS ▶

JARD SUR MER
Chemin des Amourettes

ÉTÉ avril à septembre	HIVER octobre à mars
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé

LE GIVRE
Les Cosses

ÉTÉ avril à septembre	HIVER octobre à mars
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
14h - 17h30	14h - 16h30
fermé	fermé

LE BERNARD
Rue du Grand Moulin

ÉTÉ avril à septembre	HIVER octobre à mars
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h	9h - 12h
fermé	fermé

ST VINCENT SUR GRAON
Les Mottières

ÉTÉ avril à septembre	HIVER octobre à mars
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé

TALMONT ST HILAIRE
La Guennesière

ÉTÉ avril à septembre	HIVER octobre à mars
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé
fermé	fermé
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h30
fermé	fermé